



De : urbanisme@coeurdecharente.fr <urbanisme@coeurdecharente.fr>
Sujet : PLUi - STECAL
Date : 11-05-2022 16:31
A : MAIRIE AUSSAC VADALLE <mairie@aussac-vadalle.fr>; LIOT, Gérard <mairie@aussac-vadalle.fr>;
Copie : VIGOUR, VIGOUR Emmanuel <evigour@coeurdecharente.fr>

Pièces jointes:

STCAL-AUSSAC-VADALLE.xlsx (9.0 K)

[Cliquez ici](#) si vous pensez que ce message est un indésirable (spam)

Bonjour,

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, il a été décidé de créer des **Secteurs de Taille et de CApacités Limitées (STCAL)**, afin de maintenir des activités isolées dans l'espace rural sur leur emplacement, et leur permettre un développement limité.

Le PLUi prévoit :

- des STECAL Nls pour les activités de loisirs, culturelles et/ou sportives
- des STECAL Nts pour les activités touristiques
- des STECAL Nzns pour les activités économiques
- des STECAL Ngvs pour l'accueil et la sédentarisation des gens du voyage
- un STECAL Nes pour un projet d'éco-hameau intergénérationnel

Sans cette traduction réglementaire, les activités de loisirs, touristiques ou économiques ne pourraient pas évoluer au sein des zones A et N (non permis par le Code de l'Urbanisme), ce qui pourrait compromettre leur pérennité et condamner certaines activités.

Un/des STECAL a/ont été délimité(s) sur votre commune, pour le(s)quel(s) des justifications doivent être apportées.

Aussi, vous trouverez ci-joint un listing recensant le(s) STECAL prévu(s) sur votre commune.

Pour chaque STECAL, merci de nous y confirmer/compléter l'activité existante, si un projet est envisagé (si oui, nous apporter le plus d'éléments possibles, y compris en annexe), la présence des réseaux connus (eau, électricité, assainissement collectif et défense incendie) et tout autre commentaire/précision que vous souhaiteriez nous apporter et qui pourraient nous permettre d'argumenter pour justifier ce(s) STECAL.

Comptant sur votre réponse avant le **25/05/2022**, je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement.

Emmanuel VIGOUR
Directeur adjoint

Pôle Aménagement et Environnement
05 45 20 51 41
06 60 27 38 25
evigour@coeurdecharente.fr



Avant d'imprimer cet email, réfléchissez à l'impact sur l'environnement, merci.